



La Gazette de Vétrigne

Octobre 2017



RENTREE SCOLAIRE

Suite à une enquête menée en juin, auprès des parents d'élèves de maternelle, un consensus a été trouvé avec les enseignantes et la mairie pour revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. L'école primaire de Roppe ayant pris la même résolution, les enfants de Vétrigne et de Roppe ont donc à nouveau leur mercredi de libre.

Suite à la rapidité de ce changement, la municipalité de Vétrigne a mis en place un accueil gratuit le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Dix enfants sont accueillis par Christine ou Céline et Peggy dans les locaux de l'école maternelle. Le Conseil Municipal statuera avant la fin de l'année 2017 pour pérenniser ou non, ce service rendu aux parents de Vétrigne n'ayant pas d'autre solution de garde que de confier leurs enfants le mercredi matin.

Afin de sécuriser la montée et la descente des enfants de l'école maternelle et de fluidifier la circulation lors de l'arrêt du bus à cet endroit, un essai consistant à changer le sens de circulation de la rue de la Versenne sera effectué pendant une période de trois mois. Une information municipale plus précise sera effectuée en temps utile.

COMITE DES FETES

La gymnastique a repris depuis début septembre. Elle se déroule tous les mercredis de 18h30 à 19h15 pour la gym douce et de 19h15 à 20h pour le renforcement musculaire. Si vous souhaitez vous inscrire, il n'est jamais trop tard, rendez-vous aux heures précitées dans la salle de motricité de l'école maternelle.

Le club photo, quant à lui, reprend début octobre. Un premier groupe est complet mais s'il y a suffisamment de volontaires, il est toujours possible d'en créer un second.

Enfin, le comité des fêtes souhaite organiser début 2018 une bourse multi-collections dans la salle de motricité de l'école maternelle. Si vous êtes collectionneurs et que vous souhaitez participer à cette bourse, n'hésitez pas à nous contacter. (Gabriel Jacquot : 06-31-09-01-16 ou comitefetesvetrigne@yahoo.fr)

CCAS

Le traditionnel repas de fin d'année des aînés aura lieu le dimanche 19 novembre au Restaurant de l'Ecrevisse à Florimont.

MEDIATHEQUE

Ce qui a changé : durant l'été la partie jeunesse s'est vue relookée notamment avec du nouveau mobilier. De nombreuses personnes sont déjà venues l'apprécier et le coin dédié au dessin et coloriage a déjà trouvé ses fans. Egalement, pour une question de sécurité et de place, les contes seront désormais présentés en salle de motricité à l'école maternelle.

A venir : la rentrée littéraire va permettre l'achat de nouveaux ouvrages que nous mettrons à votre disposition dès que possible. Les jeunes peuvent déjà quant à eux venir découvrir les livres du prix des collèges 2017.

Côté plaisir, notre rendez-vous annuel pour l'apéritif Beaujolais aura lieu le **samedi 18 novembre à la médiathèque à partir de 10h30.**

ACTUALITE COMMUNALE

Cédric, employé communal de Vétrigne, part pour de nouveaux horizons. Il sera remplacé par Guillaume qui travaille désormais avec le nouveau véhicule acquis par la commune.

AFFOUAGE

Les inscriptions pour l'affouage 2017/2018 seront reçues en mairie jusqu'au 31 octobre. Aucune inscription ne se fera par téléphone. Chaque affouagiste devra s'inscrire en mairie par courrier ou en se rendant personnellement au secrétariat aux heures d'ouverture. Les lots seront délimités sur les parcelles N°10 et 5 (hêtraie) par l'agent ONF et par les membres de la commission forêt en fonction du nombre de personnes inscrites. Le jour du tirage au sort des lots sera communiqué à chaque personne enregistrée. Nous vous rappelons que l'affouage est réservé aux familles qui résident dans la commune.

VENTE DE MIEL



C'était prévu dans le programme de notre mandat, ça y est, depuis mi-avril, 4 ruches ont été implantées chez un particulier en bordure de forêt au niveau du 9 grande rue à Vétrigne.

Ce sont des ruches Dadant, les abeilles sont de race Buckfast, excellentes butineuses et travailleuses résistantes au climat froid, elles sont peu agressives.

Elles ont été achetées chez un apiculteur de Filain en Haute-Saône.

La récolte a été faite fin juillet, 53 kg ont été récoltés, un pot de miel sera réservé pour chaque colis de fin d'année des aînés et le reste vendu en mairie au tarif de 12 euros le kilo. Quelques pots sont encore disponibles.

L'équipe d'apiculteurs en herbe se compose de 3 personnes, elle est épaulée par le propriétaire des lieux, qui, très attentif au comportement des abeilles, ne manque pas de leur faire part de ses observations.

Les ruches sont actuellement en préparation pour l'hivernage, un apport de nourriture est distribué suivant les besoins.

Si vous êtes apiculteur confirmé, vos conseils pratiques seront les bienvenus.

TRAVAUX

À compter du 16 octobre 2017, commencera la mise en souterrain des réseaux (électrique, éclairage public et télécommunications) de la rue d'accès à la mairie.

Dans la continuité de ces travaux, sont prévus :

- La création d'une place de parking pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'un accès à l'entrée de la mairie,
- L'aménagement du parking de la mairie et son accès,
- La mise en place d'une porte à ouverture automatique à la mairie.

DECHETS

Pour lutter contre les mauvais gestes en matière de tri sélectif des déchets, le Grand Belfort dresse des amendes aux usagers qui ne respectent pas les consignes.

Désormais, des contrôles des bacs sont effectués par les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP, nom officiel des gardes-nature) avant le passage des camions-poubelles. Ils enregistrent les anomalies et préviennent les contrevenants des règles à respecter, mais aussi des risques encourus. Les mauvais trieurs seront sensibilisés au tri et verbalisés en cas de récidive (amende de 35 €). Ne pas trier coûte cher à la collectivité. Il est donc tout naturel de faire payer les mauvais trieurs.

De plus, les déchets brûlés sont perdus. Alors que ceux triés permettent une économie de ressources naturelles (du papier réutilisé signifie des arbres en moins à abattre...) mais aussi un apport financier pour la collectivité : plus le tri est important, plus les recettes le sont. Un argument financier à mettre en rapport avec un objectif plus large de protection de la planète et de notre environnement.

Bon à savoir

Mettre du verre dans la poubelle brune, et donc l'envoyer à l'usine d'incinération, coûte près de 200 € la tonne à la collectivité.

Votre mairie vous accueille :

- Le mardi et le jeudi de 17h à 19h
- Le mercredi de 10h30 à 12h
- Un samedi sur deux (semaine paire) de 9h30 à 11h30

54 Grande Rue, vous pouvez nous contacter au
03 84 29 80 02.

Votre médiathèque vous accueille :

- Le mardi 16h30 à 19h
- Le mercredi de 14h à 17h30
- Un samedi sur deux (semaine paire) de 9h30 à 11h30

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site internet de la commune <http://www.vetrigne.com/> ou sur la page facebook de la médiathèque.